

» PRESSE NATIONALE

Politique 



AUDIENCE : ALASSANE OUATTARA ÉCHANGE AVEC LE PRÉSIDENT DU CESE FRANÇAIS

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a eu un entretien, hier, mardi 29 mars 2022, au Palais de la présidence de la République, à Abidjan-Plateau, avec le président du Conseil économique, social et environnemental (Cese) de la République française, Thierry Baudet, en visite à Abidjan, à l'invitation de son homologue ivoirien, Eugène Aka Aouélé, président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec). Selon une note du service communication de la présidence de la République, les échanges ont porté sur les relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et la France, mais également sur l'actualité dans la sous-région ouest-africaine, en particulier au Mali, ainsi qu'au niveau international, avec la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine.



HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX RÉFUGIÉS : FILIPPO GRANDI À ABIDJAN EN JUIN 2022

L'italien Filippo Grandi, Haut-commissaire des Nations Unies aux réfugiés sera en Côte d'Ivoire dans le mois de juin 2022. Une information qui émane d'une note du ministère d'Etat, ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora. La ministre d'Etat Kandia Camara et le Haut-commissaire des Nations Unies, Filippo Grandi, précise la note, ont eu un entretien au Qatar lors de l'édition 2022 du Forum économique de Doha. « Au terme des échanges, Filippo Grandi a annoncé une visite à Abidjan pour prendre part à la Journée internationale des réfugiés. Au cours de son prochain séjour ivoirien, le fonctionnaire onusien annoncera officiellement la fin du statut des réfugiés ivoiriens. La date du 30 juin 2022 a été arrêtée à cet effet pour célébrer cet évènement. La ministre Kandia Camara a révélé aussi qu'une équipe du Hcr sera bientôt à Abidjan en vue de préparer l'évènement », indique le communiqué de presse.

Economie 



SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE ASACI ET ACPCI : ADAMA COULIBALY INVITE ASSUREURS ET CLINIQUES PRIVÉES AU RESPECT DES ENGAGEMENTS

Le ministre de l'Economie et des Finances (Mef), Adama Coulibaly, a présidé, mardi 29 mars 2022, à la salle de conférences du 20e étage de l'immeuble Sciam, à Abidjan-Plateau, la signature d'une Convention-cadre entre l'Association des assureurs de Côte d'Ivoire (Asaci) et l'Association des cliniques privées de Côte d'Ivoire (Acpci). Le membre du gouvernement, qui s'est réjoui du partenariat qui unit deux entités importantes du système sanitaire en Côte d'Ivoire, a interpellé les acteurs sur la mise en œuvre effective des clauses qui régissent désormais leur collaboration. « Je voudrais inviter les différents signataires et autres acteurs à une application stricte et rigoureuse des clauses de la présente convention, afin d'éviter à l'avenir, des décisions difficiles et malencontreuses telles que la suspension des assurances dans les cliniques privées », a-t-il insisté.



CONTREBANDE DU TABAC EN CÔTE D'IVOIRE : L'ETAT IVOIRIEN PERD 60 MILLIARDS DE FCFA PAR AN

La contrebande du tabac en Côte d'Ivoire a fait perdre à l'Etat 60 milliards FCFA en 2020. Quant aux pays de la CEDEAO, au nombre de 15, ce sont 700 milliards FCFA qu'ils ont perdus dans la même année. Pour lutter contre la contrebande du tabac, le Conseil des ministres du 26 janvier 2021 a adopté un décret instituant un système de suivi, de traçabilité et de vérification fiscale sur les produits du tabac. Les recettes fiscales de la Côte d'Ivoire pourraient augmenter de 20 à 30% avec la mise en place effective des mesures du Conseil des ministres. Ces mesures permettront, non seulement d'identifier les différents intervenants dans la chaîne de production, mais aussi, de suivre le circuit parcouru par les produits du tabac fabriqués ou importés en Côte d'Ivoire, de façon à réduire significativement la visibilité et l'attrait des produits du tabac, ainsi que leurs effets nocifs sur les populations.



PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ : DES EXPERTS EN RÉFLEXION POUR UNE MEILLEURE MISE EN ŒUVRE DU PROJET CORIS

30 experts de la filière rizicole issus de 5 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Nigeria) où le projet « Semences de riz en réponse au Covid-19 (Coris) » est actuellement implémenté, ont pris part, le dimanche 27 et le lundi 28 mars 2022, à Grand-Bassam, à un atelier technique de réflexion stratégique et de revue du projet. Les travaux se sont poursuivis par une visite de terrain, hier mardi 29 mars à Bongouanou. Les visites de terrains vont s'étendre jusqu'au 31 mars 2022, et toucheront la ville de Bouaké également. Le projet Coris est mis en œuvre par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), en collaboration avec les projets « Centre d'innovations vertes » (Pro-Civ) et « Chaînes de valeur orientées vers le marché pour l'emploi et la croissance dans la Cedeao » (Move) de l'Agence allemande de coopération, Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Giz). Il est financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (Bmz) à hauteur de 8 millions d'Euros (plus de 5,3 milliards de FCFA).

Société ↘



ÉDUCATION NATIONALE : LA CONSTRUCTION DE 4 COLLÈGES DE PROXIMITÉ LANCÉE À SAN PEDRO

Le directeur général (Dg) du Millennium challenge account Côte d'Ivoire (Mca Côte d'Ivoire), Rajan Florence, a lancé officiellement les travaux de construction de 4 collèges de proximité respectivement dans les bassins de Youwasso, Adjamené, Oueoulo et Mané, dans le département de San Pedro. C'était le vendredi 25 mars 2022, au terrain de football de Youwasso, en présence de plusieurs autorités politiques, administratives et traditionnelles ainsi que des populations de San Pedro. Selon une note d'information, 2 véhicules ont été également remis à la Direction régionale du ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, à cette occasion.



CORONAVIRUS EN CÔTE D'IVOIRE : 1 NOUVEAU CAS ET 12 GUÉRIS ANNONCÉS, HIER

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré ce lundi 28 mars 2022, 1 nouveau cas de Covid-19 sur 734 échantillons prélevés soit 0,1 % de cas positifs, 12 guéris et 0 décès. A la date du 28 mars 2022, la Côte d'Ivoire compte donc 81 714 cas confirmés dont 80 902 personnes guéries, 796 décès et 7 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 467 873. Le 27 mars, 87 582 doses de vaccin ont été administrées soit un total de 10 840 354 doses du 1er mars 2021 au 27 mars 2022. Le ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de la Couverture maladie universelle invite toutes les personnes de plus de 12 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.



AUTOROUTE YAMOOUSSOUKRO-TIÉBISSOU : LE CONFORT DE CIRCULATION DANS PEU DE TEMPS

Le tronçon Yamoussoukro-Tiébissou de l'Autoroute du nord, long de 37 km, sera livré à la circulation. L'Agence de gestion des routes (Ageroute), structure qui assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte du ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier, n'en connaît pas encore la date exacte de livraison. Mais, l'événement est imminent, dans la mesure où le taux d'exécution des travaux a atteint les 95% au 7 mars 2022, comme le font savoir les responsables de l'Agence. Sur le terrain, l'heure est donc aux travaux de finition.



COOPÉRATION : LA CÔTE D'IVOIRE SIGNE UN PARTENARIAT AVEC L'UTAC (UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE)

En présence du ministre des Transports, Amadou Koné, l'Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI) a signé un protocole d'accord avec la société française UTAC (Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle), le lundi 28 mars 2022 à Paris. Cet accord consiste à demander à l'UTAC, leader sur le marché de l'homologation et du contrôle technique automobile, de procéder à un audit du système de contrôle technique automobile en Côte d'Ivoire. Selon le Directeur Général de l'ARTI, Désiré N'Zi, cette évaluation qui sera sanctionnée d'un rapport détaillé, permettra de relever les difficultés que rencontrent les acteurs du contrôle technique automobile et de proposer des solutions efficaces pour l'amélioration du système.



CIVISME : PRÈS DE 1 700 JEUNES TRAITÉS EN 5 ANS DANS 5 CENTRES DE SERVICE CIVIQUE

Près de 1 700 jeunes ont été traités ces 5 dernières années dans les centres de Service civique de Sassandra, Bouaké, M'bahiakro, Boundiali et Bimbresso, a affirmé le directeur général de l'Office du Service civique national (OSCN), Mamadou Touré, à l'occasion de la tribune d'échanges "Tout savoir sur" du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), le mardi 29 mars 2022 à Abidjan-Plateau. Selon le directeur général de l'OSCN, « ces bons résultats » obtenus lors de cette phase pilote, ont amené le gouvernement à décider, en juillet 2021, de la construction de 14 centres de Service civique dans les chefs-lieux des Districts autonomes du pays. « A terme, ce sont 1 000 jeunes qui seront formés par an dans chaque centre », a-t-il indiqué. (Source : CICG)



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
 Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale